

# Les facultés fabriquent des chômeurs

● Le chômage touche près de huit citadins sur dix (78,1%) et près des deux tiers (62,9%) des 15-29 ans. Le taux de chômage est de 22,1% chez les lauréats des facultés. Au niveau national, il est passé entre le premier trimestre 2014 et celui de l'année en cours de 10,2% à 9,9%.

Plus on a de diplômes, moins on a de chance de trouver un emploi. C'est la réalité du marché du travail marocain. Cette situation est confirmée une fois de plus par les statistiques du HCP sur ce marché durant le premier trimestre de l'année en cours. Selon le HCP : «Le taux de chômage est passé entre le premier trimestre 2014 et celui de l'année en cours de 10,2% à 9,9% au niveau national, de 14,6% à 14,3% en milieu urbain et de 5,1% à 4,7% en milieu rural». Selon ces mêmes données, le chômage est plus élevé chez les diplômés. Il est de 16% chez les détenteurs d'un diplôme de niveau moyen. «Dans cette catégorie, le chômage affiche un taux de

24,3% parmi les actifs ayant un certificat de spécialisation professionnelle et de 19,9% parmi les détenteurs d'un diplôme de

niveau supérieur avec en particulier un taux de 22,1% pour les lauréats des facultés». En revanche, il n'est que de 4,7% parmi les personnes sans diplôme. Par tranches d'âges, le HCP a constaté un taux de chômage de 21,3% au sein des 15-24 ans. Il est de 39,1% parmi les citadins contre 9,9% pour l'ensemble des personnes âgées de 15 ans et plus. Globalement, le chômage touche près de huit citadins sur dix (78,1%), près des deux tiers (62,9%) des 15-29 ans, plus du quart (27,6%) des détenteurs d'un diplôme de niveau supérieur. Le chômage touche également la moitié (49,7%) des primo-demandeurs d'emploi. Enfin plus de six demandeurs sur dix (61,4%) sont en chômage depuis une année ou plus et près du quart (24,8%) sont dans cette situation à cause d'un licenciement ou un arrêt de l'activité des entreprises qui les emploient. Par ailleurs, «le volume des actifs occupés en situation de sous-emploi a augmenté entre les deux périodes de 975.000 à 1.040.000 personnes. Ainsi, le

taux de sous-emploi est passé de 9,5% à 9,9% au niveau national, de 9,1% à 9,3% dans les villes et de 9,9% à 10,5% dans les campagnes», souligne le HCP. Par secteur d'activité, le BTP arrive en tête des producteurs de sous-emplois. Les personnes y travaillant enregistrent un taux de sous-emploi de 16,6% au niveau national. Viennent ensuite les salariés du secteur de l'agriculture, des forêts et de la pêche avec 10%.

## Baisse de la population active

Sur un autre registre, le HCP a enregistré une légère baisse des taux d'activité et d'emploi durant le premier trimestre 2015. Ainsi, la population active âgée de plus de 15 ans, composée de 11.670.000 personnes a baissé de 0,1% au niveau national (-0,7% en milieu rural et +0,5% en milieu urbain). En revanche, celle en âge d'être active a enregistré une hausse de 1,5%. «Ainsi, le taux d'activité est passé, entre les deux périodes, de 47,7% à 47%, enregistrant une diminu-

tion de 0,7 point», souligne le HCP. S'agissant des emplois, le premier trimestre a été marqué par la création de 58.000 postes rémunérés (49.000 postes en milieu urbain et 9.000 en milieu rural). «Au total, le pays a créé 27.000 postes d'emploi avec la création de 45.000 emplois en milieu urbain et la perte de 18.000 en milieu rural. Ainsi, le volume global de l'emploi est passé, entre les deux périodes, de 10.486.000 à 10.513.000 personnes», note le HCP. Quant au taux d'emploi, ce dernier a baissé de 0,6 point au niveau national, passant de 42,9% à 42,3%.

## Le BTP fléchit

Par secteur, le HCP relève qu'à l'exception du secteur des BTP dont le volume des emplois a stagné, tous les autres secteurs ont vu leur volume des emplois augmenter. Ainsi, en proie à une crise aiguë depuis quelques temps, le secteur des BTP a enregistré une stagnation de son volume d'emplois. Il a durant les trois dernières années enregistré une perte annuelle moyenne de 37.000 postes. Dans le secteur de l'agriculture, des forêts et de la pêche, 14.000 emplois ont été créés, soit une hausse de 0,4% du volume des emplois. L'année dernière, le secteur a pu créer 53.000 postes. Pour leur part, l'industrie et l'artisanat ont pu améliorer légèrement leur création de postes d'emploi de 0,8%. À fin mars, les deux secteurs avaient créé 9.000 postes, dont environ 8.000 par la branche des industries extractives contre une création annuelle moyenne de 5.000 emplois durant les trois dernières années. Concernant le secteur des services, ce dernier a également amélioré sa performance de 0,1% en créant 4.000 postes d'emploi. Sur ce dernier point, il faut noter que la création annuelle moyenne du secteur a été de 128.000 emplois durant les trois dernières années.

PAR JALAL BAAZI  
j.baazi@leseco.ma

TAUX DE CHÔMAGE AU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2015 SELON LE DIPLÔME (EN %)

